

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de BOURGOGNE

Service développement durable
Groupe Stratégie
Pilotage Études

Dijon, le 19/09/2012

Compte-rendu de la réunion des études

du 13 septembre 2012

Affaire suivie par : Hélène Hicaubé
helene.hicaube@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 45 83 20 29 – Fax : 03 45 83 22 98

Participants :

DREAL Bourgogne :

- François BELLOUARD, Renaud DURAND, Magdalena DURAND, Karine GENIN, Alain AUVE, Danielle GENIX, Jérôme ASTIER, Maryse NIEUTIN, Bruno RAMBOURG, Hélène HICAUBÉ (SDD) ;
- Hugues SORY, Gilles CREUZOT (SRPN) ;
- Elsa ALEXANDRE, Isabelle PICHON (ST) ;
- Manuella INES, Jean-Christophe LE CORVIC (SLCD) ;

DRAAF : Benoît LESEUR

DDT21 : Bernard VERSET, Marc Antoine MAZOYER

DDT 58 : Viviane MOUTARDE, Luc GUYOT, Aurélien LE ROUX

DDT 71 : Jean-Michel BILLIONNET, Sylvie BARNEL, Mathias MONZIE

DDT89 : Grégory LOPES, Marie GUENET

CETE Lyon : Christophe BETIN

ALTERRE Bourgogne : Aurélien TRIoux

INSEE : Christine CHARTON, Christine LECRENAIS

SGAR : Fabienne MERGEY

Introduction

François Bellouard, chef du Service Développement Durable, ouvre cette réunion régionale en remerciant les participants de leur présence, et en rappelant l'objectif de cette réunion à savoir la présentation d'études menées en DREAL ou en DDT à leurs services et aux partenaires extérieurs. Dans la continuité de la réunion régionale précédente, la présentation des études est accompagnée d'une présentation des ressources et bases statistiques disponibles dans le domaine.

Présentations et réactions

- **Thématique « Développement durable »**

- Démarche d'actualisation du livre blanc du Sénonais – Enjeux de développement durable du Sénonais (DDT89 – Marie GUENET)

L'actualisation du livre blanc du Sénonais a fait l'objet d'une nouvelle méthode visant à sortir du référentiel traditionnel et permettant de réaliser un diagnostic territorial sous le prisme du développement durable. Ce diagnostic a permis, par la suite, d'élaborer une note d'enjeux de l'État déclinée selon 7 objectifs. La méthodologie employée tend à rechercher une vision plus transversale et à redonner « sa place à l'Humain », cette orientation suscite des réactions sur sa mise en œuvre, le comité de pilotage n'étant composé que de services de l'État, sans élus ni associations. Cette organisation est néanmoins justifiée par le rôle de la note d'enjeux qui est davantage de sensibiliser les élus et de les aider dans leurs politiques locales que de se substituer à eux.

- Présentation des Indicateurs de développement durable locaux et territoriaux (DREAL- Danielle GÉNIX, INSEE – Christine LECRENAIS)

Là aussi, la base de données présentée repose sur une nouveauté : l'organisation des données non plus selon leurs thèmes mais selon une problématique, en l'occurrence celle du développement durable. Ainsi, ont été créés des Indicateurs de Développement Durable (IDD) de 3 niveaux (nationaux, territoriaux et locaux), et qui réorganisent les données, de l'INSEE mais également d'autres sources (SOeS, DATAR, DGFIP, MEDDE, etc.), selon cet angle spécifique. Selon les ressources, les données peuvent être proposées à l'échelle communale permettant ainsi des analyses plus fines du territoire. Néanmoins, la richesse de ce nouvel outil est limitée par des contraintes techniques. L'augmentation du nombre d'informations entraîne la constitution de base de données de très grandes tailles, celles-ci sont alors difficilement manipulables sans l'utilisation de logiciels adaptés (type SAS, un seul utilisateur à la DREAL). Aussi, ces indicateurs seront accessibles aux DDT par l'intermédiaire de la DREAL (D. GÉNIX) et à titre gracieux. Les autres institutions intéressées (collectivités,...) devront prendre directement contact avec l'INSEE. L'attention est attirée par l'INSEE sur les précautions de diffusions de ces données, qui ne sont pas toutes de sa propre production, ainsi que sur la nécessaire précision de la demande lors d'une sollicitation de leurs services. Enfin, suite aux réactions de l'assistance sur la restriction des partenariats avec l'INSEE à certaines institutions ou collectivités importantes, il est rappelé qu'une partie des données est déjà en libre accès sur le site INSEE dans leur classement thématique habituel. Une réunion est organisée le 14/09/12 sur les rapports développement durable des collectivités de plus de 50 000 hab, pour examiner la possibilité de mutualiser une exploitation de cette base par l'INSEE.

- Comment développer le concept de ville durable en Bourgogne et plus particulièrement en Saône-et-Loire ? (DDT71 – Jean-Michel BILLIONNET, Mathias MONZIE)

L'objectif de cette étude est de conduire à appréhender différemment la gestion économe de l'espace. En pratique, le parti pris de la DDT 71 a été d'opter pour la production d'un document pédagogique sous forme de livre jeu et à destination des élus. La DDT souhaite ainsi sensibiliser les élus de son territoire, valoriser les bonnes pratiques et élaborer une méthode qui pourra ensuite être reproduite en Bourgogne. L'originalité du travail final est bien reconnue et ne laisse pas indifférente. Elle suscite notamment des débats sur la typographie



retenue (écriture d'écologistes), l'emploi du tutoiement et l'usage de nombreuses couleurs qui peuvent avoir tendance à infantiliser les lecteurs, en l'occurrence les élus, cibles de ce document. Dans le même esprit, la mise en avant de certains projets comme bon ou mauvais exemple, pris qui plus est en dehors du territoire bourguignon, peut donner un caractère moralisateur au document. Néanmoins, il est souligné que le recours à des exemples hors région est essentiellement dû au peu de projets notables en Bourgogne pouvant illustrer le propos.

- **Thématique « Logement »**

- « Évaluation régionale des besoins en logement », dite « étude CODRA »(DREAL – Manuella INÉS, Jean-Christophe Le CORVIC)

Cette étude en quatre parties (état des lieux, analyse de la production HLM, aptitude des territoires bourguignons à accueillir du développement de l'habitat, et évaluation des besoins à l'horizon 2020) n'est pas encore validée. Elle a pour objectif d'améliorer la connaissance au niveau régionale, ainsi les chiffres présentés le sont aux échelles régionale et départementale avec un zoom sur la principale agglomération de chaque département. En aucun cas elle ne remplace les PDH et les PLH. De fait, les résultats présentés semblent en décalage vis-à-vis des évaluations locales, cet écart peut conduire à des interprétations différentes sur un même territoire, notamment sur l'évolution démographique. Aussi, il paraît nécessaire de croiser ces premiers résultats avec ceux de l'INSEE sur la projection des ménages et d'approfondir l'étude sur le territoire de la Nièvre par une analyse différenciée en fonction de la pyramide des âges.

- Outils et bases de données disponibles sur la thématique « Logement » (DREAL-Danielle GÉNIX)

La thématique logement fait l'objet d'un grand nombre de recueil de données statistiques (Sitadel, recensement de population, Filocom,...). Dans un souci de clarification de l'usage de toutes ces bases de données, Danielle GÉNIX a élaboré un tableau listant les différentes variables par sources disponibles à la DREAL et donnant diverses informations (périodicité, niveau de diffusion,...). Elle a également élaboré un comparatif entre les données du recensement de la population et Filocom.

- **Actualisation du Document de Stratégie Régionale (DREAL/SDD – F. Bellouard)**

La dernière actualisation du DSR date de 2009, la version de 2013 s'attachera aux liens entre la DREAL et les DDT. En ce sens, la DREAL souhaite connaître l'opinion des DDT sur la clarté de la répartition des rôles entre ces 2 institutions, et sur la stratégie du réseau des études. Concernant le premier point, la répartition entre DREAL et DDT ne pose pas de difficultés, les discussions portent davantage sur la stratégie et le fonctionnement du réseau. Plusieurs remarques sont apportées : d'une part certains représentants de DDT estiment qu'ils ne sont pas assez associés aux études et qu'ils ne sont pas suffisamment informés de celles réalisées sur leur territoire. Ils constatent parfois une « régionalisation » des études qui, de fait, tendent à s'éloigner des besoins locaux, ils souhaiteraient, par exemple, participer à certains comités de pilotage. D'autre part, ils manifestent des besoins d'éclaircissement sur l'élaboration du programme. La répartition entre les différentes thématiques, les choix d'arbitrage sur les sujets retenus et plus globalement la stratégie sur la programmation des études ne leur semblent pas assez



débattus en amont. Enfin, ils souhaiteraient que des présentations en réunion régionale puissent également être faites par le CETE, la DATAR ou d'autres DREAL.

- **Programmation des études**

- État d'avancement de la programmation 2012

Le point est rapidement fait sur les études dont les financements n'ont toujours pas été engagés et qui peuvent donc conduire à des pertes de crédits.

- DDT89 – Recueil des politiques publiques : la convention nécessite encore quelques modifications mais l'engagement sera réalisé avant la fin du mois de septembre.
- DDT 58 / INSEE – Analyse préalable au diagnostic territorial de DD du bassin de vie de Decize : Les discussions entre l'INSEE et la DDT porte sur le périmètre de l'étude, la convention en cours de validation mais l'étude ne sera pas terminée et donc payée avant 2013.
- DDT 58 / INSEE – Analyse de la structuration territoriale de la Nièvre : L'étude est en cours mais ne sera pas terminée et donc payée avant 2013.
- DDT 71 / INSEE – Approche territorialisée de l'économie sociale et solidaire en Saône-et-Loire : Pour l'INSEE il ne s'agit pas tant d'une étude que d'une livraison de données.
- DDT 89 / INSEE – Analyse de la structuration territoriale de l'Yonne : Elle doit être terminée pour pouvoir être facturée et payée avant la fin du mois d'octobre.

François Bellouard indique que le mandatement des études sous DAP CETE de 2010 et de 2011 doit impérativement être effectué avant la fin du mois de décembre 2012.

- Propositions pour la programmation 2013

Renaud Durand revient sur certaines études proposées pour la programmation 2013 :

- DDT 58 / INSEE – Analyse préalable au diagnostic territorial de DD du bassin de vie de Clamecy : l'étude similaire sur Decize ayant pris du retard, la DDT envisage de reporter cette étude à 2014.
- DDT71 /DREAL : l'étude proposée par la DDT sur les zones humides et celle de la DREAL sur la mise en œuvre des SDAGE étant convergentes, il est suggéré de fusionner les deux études en une seule. Celle-ci consacrerait alors un zoom au cas spécifique de la Saône-et-Loire.
- DDT71 : la réalisation de l'atlas des paysages du département a bien été retenue dans le projet de programmation qui sera remonté par le service SRPN.
- DDT71 : l'étude sur la Loire amont sera analysée par le SRPN et peut-être basculée sur le financement pour le Plan Loire.
- DREAL : l'analyse systémique régionale proposée par la DREAL pourra faire l'objet d'un partenariat avec l'INSEE et avec le SGAR.

R. Durand signale qu'il n'y a que très peu d'études prévues en partenariat avec le CETE. Les services sont invités à examiner les besoins éventuels de sollicitation du CETE. Le projet de programmation sera également transmis au CETE qui verra si certaines démarches peuvent bénéficier de son concours.



De plus, il est demandé aux DDT de remettre les fiches études correspondant à leurs propositions avant la fin du mois d'octobre et de préparer dès à présent leurs cahiers des charges pour pouvoir lancer les études dès le début de l'année 2013.

Toute étude dont la fiche n'aurait pas été transmise au 30/10/12, ne sera pas prioritaire dans les choix budgétaires de début d'année !

- Lancement d'une démarche qualité sur la programmation des études

Une démarche qualité va être lancée au sein de la DREAL sur la programmation et le suivi des études. Cette démarche a pour but de fixer, et d'atteindre, des objectifs de qualité à cette activité. Pour cela un groupe de travail associant l'ensemble des services de la DREAL, deux DDT et piloté par la direction va être mis en place fin septembre / début octobre. Cela sera l'occasion de revenir sur les remarques formulées par les DDT au point sur l'actualisation du DSR. Les deux autres DDT de la région seront bien entendu tenu informées de l'avancement de ce groupe de travail.

Les DDT 21 (Bernard Verset) et 71 (Jean-Michel Billionnet ou Mathias Monzie) seront les représentantes du niveau départemental.

Conclusion

La prochaine réunion des études est programmée pour le **jeudi 13 décembre prochain**.

D'ici à la fin septembre, les **contributions** des services (DDTs, tous services de la DREAL, Alterre, INSEE...) sont attendues **pour alimenter la prochaine lettre des études**. L'étude prospective en Côte d'Or lancée début septembre est d'ors et déjà retenue pour faire l'objet d'un article.

